



Le mot du Maire



Crédit photo CD 57

Chères Mondorffoises, chers Mondorffois,

À l'approche des fêtes de fin d'année, je tiens à vous adresser, au nom de toute l'équipe municipale, mes vœux les plus chaleureux. Que cette période soit pour chacune et chacun un moment de partage, de joie et de sérénité auprès de vos proches.

Je souhaite également exprimer nos remerciements à l'Association des Parents d'Élèves pour les nombreuses actions qui ont été organisées depuis la rentrée, chasse aux bonbons d'Halloween, vente de sapins, chocolats, vins et organisation du 1^{er} concours d'illuminations de Noël.

Nos Anciens ne sont pas oubliés puisque sont prévues la distribution de colis et l'organisation d'un repas convivial début 2026 pour ceux qui le souhaitaient. Ces démarches contribuent à renforcer les liens et à animer la vie de notre commune.

Notre village a vécu également un moment fort de respect et de mémoire le 11 novembre dernier avec la cérémonie de dévoilement de la plaque commémorative rendant hommage aux mondorffois morts pour la France ; je vous laisse en prendre connaissance en pages intérieures.

En cette période où la solidarité et la convivialité prennent tout leur sens, je vous remercie toutes et tous pour votre implication et votre attachement à Mondorff.

Je vous souhaite de merveilleuses fêtes et une très belle année 2026.

Le Maire

Collecte des sapins de Noël

Votre sapin de Noël, débarrassé de ses habits de fête est attendu **au plus tard le 6 janvier au soir** pour pouvoir être enlevé le 7 ; il sera ensuite être recyclé.

Lieu de dépôt : espace dédié devant le foyer de l'Altbach.



Pour nous contacter :

15 rue de Paris – 57570 MONDORFF Tél : 03 82 82 13 12

Horaires d'ouverture au public de la mairie: lundi 17h -19h, mardi 14h-16h ; jeudi 9h30 -11h30

Possibilité de RDV en dehors des heures d'ouverture

En cas d'urgence, un élu reste joignable au 07.89.79.42.45

Retrouvez-nous sur Facebook, Panneau Pocket et www.mondorff.fr



Il n'y aura pas de permanence les 22 et 23 décembre





Faire parler les monuments aux morts, de la décision à la réalisation



En Moselle beaucoup de communes ont longtemps refusé d'inscrire les noms des « malgré nous » car, morts en uniforme allemand, leur statut mémoriel devenait ambigu. Depuis les années 1990/2000 la reconnaissance progresse, leurs noms peuvent désormais être ajoutés sur les monuments aux morts, avec la mention « mort pour la France », afin d'intégrer pleinement leur sacrifice dans la mémoire locale et nationale.

La mention « mort pour la France » est une mention honorifique, attribuée à titre posthume pour reconnaître le sacrifice d'une victime civile ou militaire.

Elle a été instituée en 1915 pendant la première guerre mondiale et peut être octroyée aux soldats, aux personnels soignants, aux résistants et déportés, mais aussi aux militaires décédés après avoir été incorporés de force.

Mondorff a donc choisi de faire parler son monument, en inscrivant les noms de ses soldats reconnus morts pour la France ainsi que trois victimes civiles mortes en déportation sur une nouvelle plaque installée lors d'une cérémonie qui s'est déroulée le 11 novembre dernier au cimetière communal.

Grâce à la précieuse contribution de Monsieur Sénéchal, Président de l'association Les Amis de L'histoire Altwies Mondorff (L.A.L.A.M.), une exposition relatant l'histoire des victimes et celle du monument aux morts de notre commune avait été installée au Foyer de l'Altbach, où les personnalités présentes ont pris la parole.

Un grand merci au Souvenir Français et tout particulièrement à Madame Renée BAIL, Présidente du Souvenir Français de Thionville, qui a accompagné la commune dans sa démarche, aux porte-drapeaux et à l'Harmonie Municipale de Mondorf-les-Bains.





Le Monde

mardi 7 octobre 2025
Edition(s) : Edition Principale

FRANCE

Un pas de plus vers la reconnaissance des «malgré-nous»

Des mairies d'Alsace-Moselle vont apposer sur leurs monuments aux morts les noms des incorporés de force dans l'armée allemande

Mondorff, un peu moins de 600 habitants, dans le nord de la Moselle, se prépare à vivre un 11-Novembre particulier. Quatre noms vont être dévoilés sur son monument aux morts. «Ceux de Maurice Block et de sa cousine Bella Moses, envoyés de Drancy [Seine-Saint-Denis] à Auschwitz en 1944. Mais aussi ceux de deux «malgré-nous», morts au combat alors qu'ils portaient l'uniforme allemand. Il est grand temps de leur apporter la reconnaissance qu'ils n'ont pas eue jusqu'à présent», estime Rachel Zirovnik, la maire, qui sait que cette nouveauté va créer l'événement dans son village.

Ces noms seront les premiers gravés dans le marbre du monument qualifié jusque-là de «silencieux», car n'en comportant aucun. Comme c'est encore le cas sur 30 % des monuments aux morts d'Alsace-Moselle, signe du malaise persistant autour des «malgré-nous». «Une association d'histoire locale milite pour, et cela me trottait dans la tête depuis un moment. Quand mon prédécesseur a fait ériger le monument, il y a une vingtaine d'années, la perception de la population était différente. Aujourd'hui, les gens sont prêts», explique l'élue.

«Assimilés à des nazis»

Ces noms figurent sur une liste que la région Grand-Est a mis à disposition du Souvenir français en signant mercredi 1er octobre, une convention pour fournir à chaque commune les identités des concernés. Les mairies pourront ainsi personnaliser leurs monuments aux morts. L'absence d'inscription des «malgré-nous» empêchait celle des combattants français ou des juifs déportés.

Cette spécificité résulte d'un pan douloureux de l'histoire. Celui de l'annexion du territoire durant la seconde guerre mondiale: 100 000 Alsaciens et 30 000 Mosellans ont été incorporés de force dans l'armée allemande. Le général de Gaulle avait tranché la question de leur reconnaissance. Son ordonnance du 2 novembre 1945 relative aux actes de décès des militaires et civils «morts pour la France» définit toutes les catégories de disparus pouvant prétendre à cette inscription sur leur acte de décès: «Tout militaire décédé (...) après avoir été incorporé de force ou après s'être engagé sous l'empire de la contrainte ou la menace de représailles dans les armées ennemies.»

Cela ne s'est pas vraiment traduit dans la réalité. «Beaucoup de mairies ont préféré ne pas les inscrire à leurs monuments, sans doute par analogie avec la première guerre mondiale où des défunts étaient morts aussi sous l'uniforme allemand, mais cette fois sans avoir le statut de «morts

pour la France», l'Alsace-Moselle étant alors allemande, explique l'historienne Frédérique Neau-Dufour, spécialiste de De Gaulle. Au fil du temps, les «malgré-nous» ont pour beaucoup été assimilés à des nazis, des collaborateurs ou des volontaires. Avec pour point de bascule le procès du massacre d'Oradour-sur-Glane de 1953 où treize d'entre eux ont été condamnés, suscitant la protestation de beaucoup d'élus alsaciens. La loi d'amnistie à leur rencontre qui s'en est suivie, provoqua une véritable révolte à Oradour.»

Il faudra attendre le discours de Nicolas Sarkozy en 2010 à Colmar, pour que le sujet soit de nouveau évoqué de manière apaisée: «Je suis venu réparer une injustice. Les «malgré-nous» ne furent pas des traîtres.» Une loi de 2012 fixant au 11-Novembre la commémoration de tous les morts et rendant obligatoire l'inscription d'un défunt portant sur son acte de décès la mention «mort pour la France», a ensuite été peu suivie d'effets.

Soucieuse de clarifier la situation, la région mène depuis trois ans un travail de fourni pour identifier tous les Alsaciens et Mosellans tués pendant le conflit. Un mur des noms numérique et interactif sera inauguré en 2026 et rassemblera, en distinguant leur histoire, différents profils, dont certains n'ont d'ailleurs pas le statut de «morts pour la France».

par Philippe Marque



Notre village



Quand Noël s'installe à Mondorff... Premier concours des maisons illuminées



A l'initiative de l'APE et avec le soutien de la municipalité, les habitants étaient invités à concourir pour la mise en fête de leur maison. Lors de leur tour, les critiques du jury ont pu admirer beaucoup d'installations plus féériques les unes que les autres. Bravo à tous ! Les lauréats seront informés personnellement de leur succès et un cadeau leur sera offert.



Quiz juillet 2025 : pour de jolies balades autour de chez nous...

Boust



Sierck-les-Bains



Contz-les-Bains



Entrange



Quiz décembre 2025

Cette photo de l'aubette des douanes est contemporaine de celle représentée par la fresque d'Hassen Touati qui orne le transformateur rue de Paris. Savez-vous depuis quand nous n'avons plus besoin de montrer passeport et patte blanche en traversant le pont ? Et de quand date ce petit bâtiment, poste de douane commun entre les deux Mondorff(f), maintenant cantonné au rôle de mémoire ?

